

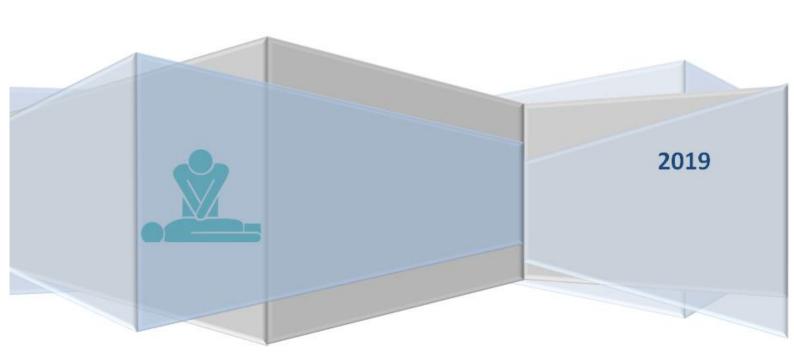
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

RÉFÉRENTIELS INTERNES DE FORMATION ET DE CERTIFICATION

« Prévention et Secours Civiques de niveau 1 »

- PSC 1-

Chapitre 1: tronc commun



Contenu

NOTE AUX FORMATEURS	
ORGANISATION DE LA FORMATION	5
DÉROULÉ TYPE D'UNE SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE	9
TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES	10
Outil pédagogique : mise en situation d'accident simulé (MSAS)	11
Méthode pédagogique : la méthode interrogative	12
MISE EN ŒUVRE	13
Le Tour de Table (TT)	13
La Démonstration Commentée Justifiée Interactive Participative (DCJIP)	14
L'Exposé Interactif (EI)	
La Démonstration Pratique	16
L'Atelier Pratique du Geste (APG ou APGM)	17
Le Cas Concret (CC)	
SCÉNARIOS PÉDAGOGIQUES	
Action citoyenne	20
Annexe: Les compétences attendues	
Annexe : Fiche « Cas Concret »	22
Annexe : Matériel nécessaire à une formation PSC 1	
Annexe : Fiche individuelle de suivi et de certification PSC 1	24
Annexe : Modèle de procès-verbal – PSC 1	
Annexe : Modèle certificat de compétences – PSC 1	26
Annexe : Modèle d'attestation de formation continue – PSC 1	27

Les référentiels internes de formation et de certification « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » ont été élaborés par l'équipe pédagogique nationale sous l'égide de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Ils prennent en compte les travaux menés par l'ensemble des formateurs de formateurs, lors des journées de formation continue.

NOTE AUX FORMATEURS

Ces référentiels internes de formation et de certification ont pour objectif d'uniformiser les sessions de « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) délivrées auprès des élèves et personnels de l'Éducation nationale, par les formateurs, conformément aux textes en vigueur initiés par la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC).

Ce document permet au formateur d'organiser et d'animer au mieux ses sessions de formation PSC 1 au cours desquelles l'apprenant est amené à « oser dire, oser faire, oser agir devant et si nécessaire avec l'autre, avec les autres ». Cette formation est basée sur l'interaction où l'action est importante. L'apprentissage du geste et des procédures nécessite du temps dédié aux essais/erreurs ainsi qu'à la répétition pour tendre vers l'efficacité, sous le regard du formateur / expert qui favorise et prend en compte de nombreuses rétro-informations afin d'ajuster son action pédagogique. L'objectif est que, à l'issue de la formation, l'apprenant soit capable d'agir, de réagir et de réaliser une action citoyenne d'assistance à personne en effectuant les gestes élémentaires de secours.

La durée totale d'une session pour un formateur face à un groupe de dix apprenants ne présentant pas de difficultés d'apprentissage particulières est fixée par les scénarios pédagogiques. Le formateur devra adapter le temps de formation pour les publics particuliers (élèves en difficulté, en situation de handicap ...). Les techniques pédagogiques proposées favorisent l'interactivité et la participation active des apprenants. Le formateur s'appuie sur les connaissances du groupe et les complète. C'est une pédagogie active, centrée sur l'apprenant qui a été retenue ainsi qu'un apprentissage pratique à partir de nombreuses mises en situation d'accident simulé, préparées et animées par le formateur qui sollicite les différents niveaux de savoirs de l'apprenant. L'essentiel du temps doit permettre aux apprenants d'échanger et de pratiquer.

- Avant l'action de formation: pour préparer les animations de séquences, le formateur dispose de nombreuses ressources nationales (le référentiel national de compétences de sécurité civile, les référentiels internes de formation et de certification) académiques et personnelles; le formateur doit pouvoir présenter à son autorité d'emploi, représentée par le recteur, le programme et la progression suivie et s'assurer du respect de l'organisation administrative arrêtée par l'académie (ouverture de session...).
- Pendant la formation : le formateur est responsable tout au long de la session de formation de la sécurité des participants et du contenu traité ; il doit tout mettre en œuvre pour favoriser les échanges dans le groupe d'apprenants, et entre les apprenants et lui-même ; l'apprenant a des connaissances, des compétences que le formateur doit activer, mobiliser, compléter, confirmer tout en favorisant les mises en pratique.
- À l'issue de l'action de formation : le formateur doit s'assurer que la fiche individuelle de suivi est complétée ; il doit respecter l'organisation administrative de son académie pour la rédaction du procèsverbal de la session, l'édition et la remise des certificats de compétences, l'archivage des documents, (page 7, point 13). L'entretien et le suivi du matériel sont de sa responsabilité.

La formation aux premiers secours se développe dans les établissements scolaires et s'inscrit dans le continuum d'apprentissage de chaque élève. Les retours d'expériences montrent que cette formation influe positivement sur le comportement de chacun en matière de gestion des risques, développe le sens civique, la confiance en soi. l'image de soi.

Elle contribue à améliorer le climat scolaire, en modifiant positivement les attitudes individuelles et collectives.

Cette formation s'inscrit pleinement dans le parcours éducatif de santé, parcours citoyen et le parcours avenir. Elle constitue un véritable levier pédagogique pour développer des compétences psycho-sociales à travers des projets interdisciplinaires en mobilisant des savoirs, savoir-faire, et savoir-être fondamentaux, structurés et évalués dans le cadre des compétences du socle commun de connaissances, de compétences, de culture et des programmes d'enseignement.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Au sein du ministère chargé de l'Éducation nationale, en conformité avec l'arrêté du 30 mai 2016 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) », les éléments institutionnels, logistiques et pédagogiques organisateurs de la formation PSC1 sont les suivants :

1. UNITÉ D'ENSEIGNEMENT « PSC 1 »

L'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1) a pour objectif de faire acquérir à toute personne les compétences nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile, conformément aux dispositions de l'article L. 721-1 du code de la sécurité intérieure. En fonction des situations auxquelles la personne est confrontée et dans la mesure de ses possibilités, elle veille à prévenir les services de secours et à prendre les premières dispositions nécessaires.

À l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable d'oser exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

2. ORGANISME DE FORMATION

La direction générale de l'enseignement scolaire est habilitée (arrêté du 2 septembre 2013) pour assurer les formations initiales et continues aux premiers secours, citées ci-dessous, en application du titre 1^{er} de l'arrêté du 8 juillet 1992 :

- prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1);
- pédagogie initiale et commune de formateur ;
- pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques.

La direction générale de l'enseignement scolaire adresse, tous les deux ans, un certificat de condition d'exercice qui permet à chaque recteur d'organiser, sur l'ensemble de l'académie, les formations.

3. ORGANISATION DE LA FORMATION

Afin d'être autorisée à délivrer la formation relative à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1), les référentiels internes de formation et de certification permettent d'organiser un enseignement qui doit comporter des apports généraux, théoriques et techniques avec priorité donnée aux exercices d'application pratique.

4. DURÉE

L'unité d'enseignement « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC 1) est d'une durée minimum de sept heures conformément à l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié. Ce temps ne comprend pas la mise en place de(s) salle(s) et du matériel, l'émargement des participants, les pauses, le rangement du matériel et des salles, l'évaluation de la formation.

Plusieurs modalités sont possibles afin de répondre au mieux au type de public visé, aux conditions organisationnelles, matérielles et logistiques propres à chaque établissement, ainsi qu'au choix pédagogique retenu par l'équipe pédagogique académique en lien avec son autorité d'emploi et les chargés académiques du dossier secourisme (CADS). La formation PSC1 se déroule réglementairement sur 7 heures minimum de face à face pédagogique. Quatre options sont proposées :

- option « 5 heures 30 minimum en tout présentiel » pour des détenteurs des GQS de moins de deux années scolaires;
- option « 7 heures minimum en tout présentiel » ;
- option « 10 heures minimum en tout présentiel » pour des publics à besoins éducatifs particuliers scolaires ;
- option « 5 heures 30 minimum en tout présentiel » pour les apprenants ayant suivi une formation ouverte à distance de deux heures durant l'année scolaire en cours. Ces 2 heures en FOAD constituent le complément obligatoire à la formation PSC 1 ; le support en formation ouverte à distance, validé par la DGESCO est mis à disposition des établissements et est accessible à toute personne : élève ou adulte travaillant au titre de l'Éducation nationale, afin d'avoir accès à la connaissance des contenus PSC 1. Les compétences de citoyen de sécurité civile sont confirmées, apportées et mises en pratique en présentiel, sur la base de cet apport distanciel asynchrone en amont et/ou pendant le présentiel.

5. QUALIFICATION DES FORMATEURS

Pour être autorisé à dispenser l'unité d'enseignement « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC 1) au titre de l'Éducation nationale, le formateur doit :

- figurer sur la liste académique des formateurs chargés d'assurer les formations en « Prévention et Secours Civiques » au sein de l'Éducation nationale ;
- être titulaire du certificat de compétences de « formateur en Prévention et Secours Civiques» de l'Éducation nationale à jour de la formation continue :

- ou être titulaire du certificat de compétences de « formateur de Premiers Secours » à jour de la formation continue FPS de son autorité d'emploi. L'équipe pédagogique académique (EPA) assurera un accompagnement de ces formateurs;
- ou être titulaire du certificat de formateur Sauveteur Secouriste du Travail (SST), à jour de la formation maintien et actualisation des compétences (MAC) sous l'égide de l'Éducation nationale. L'équipe pédagogique académique (EPA) assurera un accompagnement de ces formateurs.

6. ENCADREMENT DE LA FORMATION

La formation est assurée par un formateur en prévention et secours civiques (FPSC) ou un formateur en SST (FoSST) ou un formateur de premiers secours (FPS) désigné par son autorité d'emploi (l'académie).

Conformément à la réglementation, le formateur doit être inscrit sur la liste d'aptitude académique des formateurs. Cette dernière doit être déposée à la préfecture des départements et adressée à la DGESCO, tout changement doit être signalé.

Pour les phases de formation en présentiel, le ratio d'encadrement est fixé à un maximum de 10 apprenants pour 1 formateur.

7. CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION

L'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1) est accessible à toute personne âgée au minimum de 10 ans. Au sein de l'Éducation nationale, le PSC 1 est enseigné aux élèves et aux personnels de l'Éducation nationale.

8. RÔLE ET RESPONSABILITÉ

Le participant

L'apprenant en « PSC 1 » doit être capable de fournir un investissement important, une forte motivation et une réelle implication. S'il n'existe aucune obligation réglementaire, il est conseillé et souhaitable que le citoyen de sécurité civile maintienne ses connaissances par de l'autoformation (ex : e-learning) et de la formation continue PSC 1.

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique doit avoir une parfaite maîtrise des connaissances, des techniques, des procédures et des conduites à tenir qu'exige l'activité de citoyen de sécurité civile décrite dans les recommandations relatives à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » de la DGSCGC.

Chaque formateur doit mettre en œuvre toutes ses qualités professionnelles, pédagogiques et techniques au service des apprenants en s'appuyant sur les référentiels internes de formation et de certification de son autorité d'emploi : DGESCO.

Par ailleurs, l'équipe pédagogique doit s'assurer, tout au long de la formation, du niveau d'atteinte des acquis de chaque participant. Une fiche individuelle de suivi est à compléter à cet effet (annexe : Fiche individuelle de suivi).

L'autorité d'emploi

<u>Au niveau académique</u>, le responsable académique de formation, en lien avec le CADS, élabore le plan de formation en matière d'apprentissage de gestes de premiers secours. Ils ont la responsabilité de s'assurer des qualifications des formateurs, à jour de leur formation continue et inscrits sur la liste académique, et d'accompagner le déploiement de l'apprentissage des gestes des premiers secours en lien avec le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale.

L'autorité d'emploi veille à la bonne gestion et à l'organisation d'une session : demande d'ouverture de session, fiche de suivi et d'évaluation des apprenants, procès-verbal, attestation de présence et/ou de réussite, édition des certificats de compétences « PSC 1 », archivage des fiches de suivi et des PV.

<u>Au niveau de l'établissement</u>, le chef d'établissement s'appuie sur les personnels formateurs en secourisme de l'établissement pour mettre en place les formations adéquates. Il peut, dans le cas où aucun formateur n'est disponible dans l'établissement, faire appel au CADS afin d'identifier des formateurs en mesure de se déplacer.

9. DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation « PSC 1 » est organisée en différentes parties, comportant chacune une ou plusieurs séquences pédagogiques.

Cette action de formation présente trois caractéristiques issues d'une pédagogie par compétences. La formation est structurée, progressive et intégrée :

- **structurée** car la pédagogie dispensée repose sur des parties cohérentes, correspondant à des situations d'urgence et des gestes ou procédures spécifiques ;
- **progressive** parce que la validation du cycle complet de formation nécessite l'acquisition successive des différentes parties ;

- **intégrée** car cet enseignement réalise une interpénétration des savoirs théoriques et pratiques et vise à assurer un comportement efficace face à une détresse.

Ces différentes parties permettent d'envisager les principales situations de détresses sur lesquelles les participants (citoyens de sécurité civile), seraient amenés à réaliser les gestes et les conduites à tenir applicables.

• Scénario pédagogique

Dans le présent référentiel interne de formation, le formateur dispose d'un choix de cinq scénarios pédagogiques possibles qui vont lui permettre de mener de manière conforme et efficace son animation pédagogique en PSC 1.

- Scénario 1 de 5 heures 30 minimum en tout présentiel pour les titulaires d'un GQS de moins de deux années scolaires;
- Scénarios 2 et 2bis de 7 heures minimum en tout présentiel ;
- Scénario 3 de 10 heures minimum en tout présentiel pour les publics à besoins éducatifs particuliers;
- Scénario 4 de 5 heures 30 en « tout présentiel » pour les apprenants ayant suivi une formation en elearning de 2 heures durant l'année scolaire en cours.

Techniques pédagogiques

L'enseignement contenu dans la progression pédagogique PSC 1 comporte des apports de connaissances techniques ainsi que des exercices pratiques d'application.

La formation à l'UE PSC 1 est une formation progressive, où les connaissances nécessaires à la compréhension sont essentiellement apportées au cours d'exercices pratiques. Afin de respecter une progression pédagogique facilitant l'acquisition des connaissances au cours de la formation de « Citoyen de sécurité civile », il est nécessaire d'utiliser des activités pédagogiques mettant en œuvre une ou plusieurs techniques pédagogiques :

- les techniques qui permettent de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et celles qui leur restent à acquérir ;
- les techniques qui permettent d'acquérir les connaissances nécessaires pour porter secours ;
- les techniques qui permettent d'appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de la compétence secouriste attendue.

10. CONTENU DE LA FORMATION

Les recommandations relatives à l'unité d'enseignement PSC 1 de la DGSCGC sont la référence technique pour le formateur qui doit dispenser une formation PSC 1. Ce référentiel interne de formation et de certification est la référence pour l'Éducation Nationale en matière de techniques pédagogiques pour le formateur qui doit dispenser cette unité d'enseignement PSC 1 au sein des établissements scolaires et auprès des élèves et personnels de l'Éducation Nationale.

11. MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

Pour une formation PSC 1, il est indispensable que les différents acteurs de la formation (formateurs, apprenants...) disposent des matériels techniques et logistiques adaptés (annexe Matériel nécessaire à une formation PSC1).

12. ÉVALUATION

L'évaluation est présente à tous les moments de la formation PSC 1. Elle est assurée par le formateur en lien avec les compétences « Sauveteur » attendues de la formation. Elle est centrée essentiellement sur l'apprenant.

Pour progresser, ce dernier doit être amené à prendre conscience de son niveau de connaissances (évaluation diagnostique) et être informé de façon permanente par l'équipe pédagogique du niveau de connaissances acquis (évaluation formative). Les différentes formes d'évaluation favorisent la remise en question et la prise de conscience par l'apprenant de ses erreurs, de ses difficultés, de ses progrès et de ses réussites. Elle facilite ainsi la compréhension et l'assimilation de nouvelles connaissances.

En formation PSC 1, il est important de réaliser les évaluations en gardant à l'idée l'importance, l'efficacité et l'innocuité des gestes et des comportements qui conduisent le citoyen de sécurité civile à intervenir. La notion de candidat « recu » ou « ajourné » est étrangère à la formation PSC1.

Les conditions de délivrance du certificat de compétences à l'apprenant sont :

- de participer à toutes les phases de la formation ;
- de réaliser ou de faire réaliser tous les gestes de premiers secours au cours de l'activité d'apprentissage;

 de participer au moins une fois en tant que sauveteur à un Cas Concret au cours de l'activité d'application.

Ainsi, la délivrance du certificat est donc réalisée à partir d'évaluations formatives et de l'évaluation sommative à visée certificative. L'utilisation d'une fiche individuelle de suivi facilite la mise en œuvre de cette évaluation et la délivrance d'un certificat de compétences PSC1 (annexe : Certificat de compétence PSC1).

Seuls les participants ne satisfaisant pas à l'une des conditions de délivrance précédemment évoquées, et qui notamment refuseraient de participer à l'intégralité des exercices pratiques, ne se verraient pas attribuer ce certificat de compétences.

L'aptitude à prévenir les risques et à réaliser les gestes élémentaires de secours aux personnes en situation de détresse physique est reconnue par le certificat de compétences de « citoyen de sécurité civile » dont le modèle est conforme à l'annexe 3.1 de la circulaire n° NOR / INTE 15.20714.C du 31 août 2015 (annexe : Certificat de compétence PSC1).

Le formateur en PSC 1 de l'Éducation nationale procède à l'évaluation des aspects pédagogiques et logistiques de la session de formation. Il s'agit d'une volonté propre à l'autorité d'emploi visant à recueillir les informations utiles pour maintenir, améliorer le niveau de la formation ainsi que son déroulement. Elle est réalisée à l'issue de la session et ne doit pas empiéter sur le temps de formation. Cette évaluation peut prendre la forme d'un questionnaire à compléter, d'un échange entre le formateur et le groupe, etc.

13. ARCHIVAGE

Il existe en France des règles communes et précises d'archivage et de conservation de documents. Les archives publiques sont les documents qui procèdent de l'activité des organismes de droit privé chargés de la gestion des services publics ou d'une mission de service public, telles les actions de formation de sécurité civile dispensées par les organismes de formations agréés par le ministère chargé de la sécurité civile. A cet effet :

- l'archivage des référentiels internes de formation et de certification PSC 1 est assuré par la direction générale de l'enseignement scolaire pour une durée de 30 ans ;
- l'archivage des procès-verbaux (annexe : Procès-verbal) est de la responsabilité du rectorat, pour une durée de 30 ans. Il est conseillé néanmoins d'archiver les procès-verbaux au sein de chaque établissement organisateur de la formation. Le recteur veille aux conditions d'édition et d'archivage des différents documents : PV, certificats de compétences.
- l'archivage des fiches de suivi (annexe : Fiche individuelle de suivi) s'effectue au niveau de l'établissement en attente de la délivrance auprès de l'apprenant du certificat de compétences PSC 1 ;

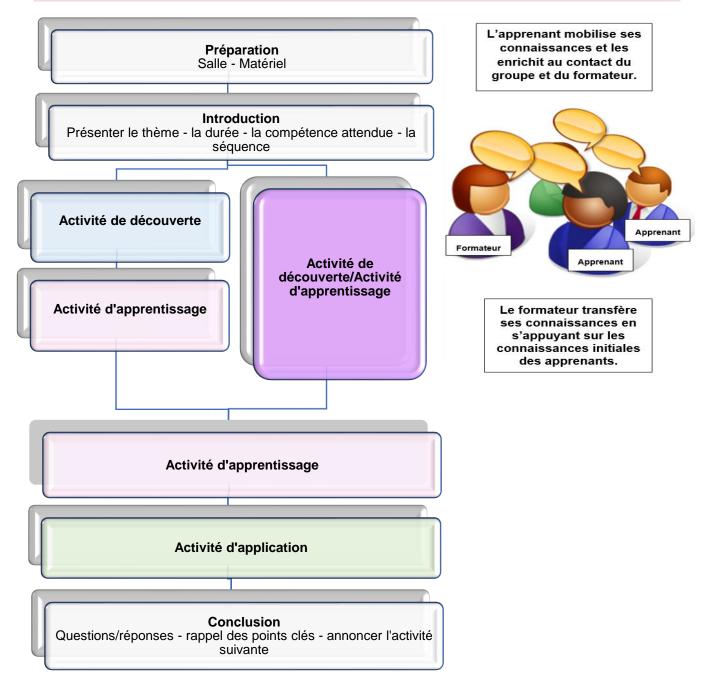
14. FORMATION CONTINUE

La formation continue PSC1 se déroule sur une durée minimum de trois heures de face à face pédagogique pour des personnes qui détiennent le PSC1.

Au-delà de trois ans. il est fortement conseillé de suivre une formation PSC1 complète.

Vous trouverez le modèle d'attestation de formation continue en annexe.

DÉROULÉ TYPE D'UNE SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apprendre, c'est faire évoluer ses représentations, rompre avec des certitudes, réaménager ce que l'on pensait savoir. On apprend en restructurant ses connaissances personnelles. La confrontation des idées et des pratiques avec celles des autres participe aussi à l'apprentissage, d'où l'importance des échanges lors des mises en situation.

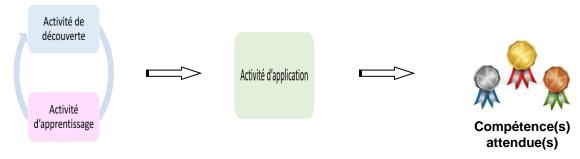
La pédagogie utilisée en formation aux premiers secours à l'Éducation nationale est essentiellement active. Elle consiste à faire acquérir des compétences à l'apprenant en l'invitant à prendre des initiatives (cf. référentiel des compétences). Les méthodes pédagogiques mises en œuvre favorisent un questionnement de l'apprenant et lui permettent ainsi d'accéder à un ensemble de savoirs. Ce questionnement sollicite des réponses formulées à l'oral et des actions réalisées par l'apprenant devant les autres apprenants dans un climat de collaboration active favorisant ainsi la mobilisation des savoirs, l'envie d'apprendre, la prise d'initiative...

Les techniques pédagogiques correspondent à tous les procédés et les démarches mis en jeu lors d'une activité pédagogique afin d'acquérir la ou les compétences attendues.

Nous avons retenu trois activités pédagogiques au sein desquelles le rôle de chaque participant (formateur/apprenants) est établi :

- **l'activité de découverte** : faire émerger le savoir antérieur des apprenants et/ou solliciter leurs réflexions à propos de l'action de secours ;
- l'activité d'apprentissage : acquérir un/des savoir(s), organiser un/des nouveau(x) savoir(s) (savoirs théoriques, savoirs procéduraux, savoir-faire procéduraux, savoir-faire expérientiels, savoir-faire sociaux, savoirs cognitifs);
- l'activité d'application : appliquer le(s) savoir(s) en situation nouvelle ; s'assurer de l'intégration du/des nouveau(x) savoir(s). Les apprenants appliquent au cours d'une situation simulée ce qui leur a été transmis lors des activités précédentes.

La progression pédagogique privilégiée par l'équipe pédagogique nationale afin d'atteindre un objectif donné est l'imbrication des activités de découverte et d'apprentissage dans le cadre, par exemple, de la technique pédagogique de la démonstration commentée justifiée interactive participative. Le formateur, par la méthode interrogative, accompagne l'apprenant vers l'objectif fixé. Cette étape est suivie d'une activité d'application qui peut se traduire par la mise en œuvre d'un ou plusieurs Cas Concrets ou d'un Tour de Table.



La progression pédagogique peut également être une succession d'activités pédagogiques.



Les techniques pédagogiques retenues dans le cadre de l'animation d'une action de formation PSC1 sont regroupées ci-après.

	Progression	n pédagogique		
Techniques pédagogiques	Sigles	Activités de découverte	Activités d'apprentissage	Activités d'application
Tour de Table	TT	Х	X	Х
Démonstration Commentée Justifiée Interactive Participative	DCJIP	Х	Х	
Exposé Interactif	EI	Х	×	
Démonstration en Temps Réel	DTR		Х	
Démonstration en Temps Réel Participative	DTRP		Х	
Démonstration Commentée Justifiée Interactive	DCJI		X	
Démonstration Commentée Justifiée Interactive en Miroir	DCJIM		Х	
Reformulation	REFOR		X	
Atelier Pratique du Geste	APG		Х	
Atelier Pratique du Geste en Miroir	APGM		Х	
Cas Concret	СС			X

Outil pédagogique : mise en situation d'accident simulé (MSAS)

La mise en situation d'accident simulé est un outil pédagogique utilisé en pédagogie active. Elle peut être située en début de séquence et ainsi servir de support à une activité de découverte et/ou d'apprentissage (évaluation diagnostique et formative) mais également être utilisée en fin de séquence lors d'une activité d'application de type Cas Concret (évaluation formative).

Une mise en situation d'accident simulé peut être définie comme une reconstitution factice d'une situation d'accident (simple, précise, crédible, sans danger réel, adaptée au public, rapidement mise en place et mise en œuvre) où un apprenant avec parfois une ou plusieurs personnes doit parvenir à réaliser une conduite à tenir adaptée.

Pour construire une mise en situation d'accident simulé, le formateur doit veiller à ce que :

- la mise en situation soit adaptée à la compétence développée :
- le scénario soit crédible, précis, sans équivoque et adapté au public (description de la situation, lieu de l'évènement);
- organisation de la MSAS; rôle social de chacun des acteurs (élève, enseignant, parent, ami, collègue, voisin, colocataire...), rôle dans l'action de secours (victime, témoin, sauveteur), consignes aux acteurs de la scène applicables au début et au cours de la scène (ex : plaintes, position d'attente, etc.); matériel disponible et limite de l'espace de la MSAS;
- consignes possibles du SAMU en lien avec le cas proposé ;
- service(s)de secours éventuellement déclenché(s) selon l'état de la victime.

Le formateur veille à préparer des MSAS adaptées à son public « pour faire sens ».

De nombreux travaux ont montré l'influence des connaissances dites antérieures d'un apprenant sur son apprentissage. Lorsqu'une personne est confrontée à un nouvel objet de connaissance, elle utilise celles qu'elle possède déjà pour s'approprier le nouveau contenu. C'est à partir de ses propres connaissances que l'apprenant sélectionne les informations qui ont du sens pour lui, c'est-à-dire qui ne lui semblent pas contredire ce qu'il sait déjà ou qui sont en concordance avec ses objectifs d'apprentissage. Si les connaissances nouvelles lui apparaissent trop éloignées de celles qu'il possède, si elles ne représentent rien pour lui ou ne correspondent pas à ses objectifs, elles ne seront pas retenues, elles ne seront pas ou peu utilisées d'où l'intérêt du choix des techniques pédagogiques proposées par l'équipe pédagogique nationale. Celles-ci favorisent l'implication et la participation active de l'individu au sein d'un groupe d'apprenants. Elles favorisent la remise en question et la prise de conscience par l'apprenant de ses erreurs et facilitent la compréhension et l'organisation des nouvelles connaissances. L'apprentissage est à la fois coopératif et collaboratif. Le formateur en prévention et secours civiques doit préparer tout un ensemble de mises en situation d'accident simulé qui doivent être simples, sans danger réel, adaptées au public et rapidement mises en œuvre.

Le formateur s'appuiera sur la MSAS :

- en début de séquence, dans le cadre d'une activité de découverte et/ou d'apprentissage de type démonstration commentée justifiée interactive participative (DCJIP) ;
- en cours de séquence, dans le cadre d'une activité d'apprentissage de type démonstration en temps réel participative (DTRP) ou non (DTR), démonstration commentée justifiée interactive (DCJI) ;
- en fin de séquence, dans le cadre d'une activité d'application de type Cas Concret.

Méthode pédagogique : la méthode interrogative

La méthode interrogative correspond à toute séquence pédagogique au cours de laquelle le formateur s'appuie sur un questionnement par étapes pour faire émerger le savoir du groupe. Grâce à ce questionnement en entonnoir, l'apprenant découvre peu à peu des savoirs et fait ressortir ses idées. Le schéma proposé représente une façon parmi d'autres d'animer cette méthode, en partant d'un support commun : projection d'une image ou d'un film ; présentation d'une situation « jouée ». A partir de ce support, le formateur questionne les participants en grand groupe, à l'aide de questions ouvertes, en faisant plus appel à l'expérience ou l'opinion des participants qu'à leurs connaissances « pures ». Petit à petit, le savoir émerge ainsi du groupe ; le formateur récapitule la production de ces savoirs, et fait, si besoin, des apports complémentaires.

<u>Objectif</u>: faire émerger des savoirs progressivement, par les participants.

<u>Contexte</u>: la méthode interrogative s'appuie sur le principe de faire participer les apprenants à l'élaboration du savoir. Le formateur peut utiliser la méthode interrogative en « amorce » pour démarrer un sujet de façon limitée dans le temps. Il peut également utiliser cette méthode pour faire un point sur les acquis tout au long et en fin de séquence.

Étapes :

Pour préparer la séquence à l'aide de la méthode interrogative.

- o Indiquer la ou les compétence(s) sauveteur(s) attendue(s).
- o Choisir les techniques pédagogiques (ex: questionnement mixé à la démonstration CJI/CJIP/CJIM).
- O Sélectionner, préparer ou créer le(s) support(s) (ex : mise en situation d'accident simulé MSAS).
- Préparer les questions (et les adapter en fonction des réponses reçues).

Pour animer la séquence.

- Annoncer le thème, présenter la compétence attendue et l'organisation de la séguence.
- o Montrer le support ; laisser un temps d'observation/réflexion (avec l'analyse d'une situation d'accident. Observer et écouter).
- o Poser les questions prévues (de l'observation jusqu'à la réalisation de la procédure attendue et adaptée).
- Noter, sans censure, les points importants des réponses des apprenants.
- Écouter les réponses, les reformuler, les structurer et les utiliser pour en poser d'autres. Faire ainsi le lien entre ce que les apprenants disent et la progression prévue.
- Réaliser des synthèses intermédiaires.
- À la fin de la séquence, s'assurer que tous les points importants sont bien mentionnés. Faire une synthèse finale.

Avantage

- La méthode interrogative permet la participation de tout le groupe
- Les questions et réponses des apprenants facilitent l'évaluation de la progression de façon permanente

Précautions à prendre

- Le formateur doit veiller à bien choisir le support de départ (ex : mise en situation simple, crédible, sans danger « réel », adaptée au public, sans ambiguïté, rapide).
- Fill prépare les questions selon le principe de progressivité et en fonction de la compétence à atteindre.
- Lors de l'animation, il prend en compte toutes les réponses.

MISE EN ŒUVRE

	Le Tour de Table (TT)	
Activité de découverte	Activité d'apprentissage	Activité d'application

Le tour de table est une technique pédagogique qui peut s'utiliser au cours de plusieurs activités en fonction de l'objectif visé par le formateur. Celui-ci questionne le groupe sur ses connaissances sur le sujet. Ceci permet au groupe de réfléchir individuellement et/ou collectivement afin de s'exprimer. Le formateur recueille les réponses des apprenants en veillant à ce qu'aucune critique ne soit faite. Suivant s'il est proposé en découverte, apprentissage ou application, il permet de réaliser une évaluation diagnostique, ou formative des connaissances des apprenants. A la fin de l'activité le formateur réalise une synthèse en énonçant ou rappelant l'objectif de l'action de secours ou la compétence attendue le cas échéant.

Intérêts:

- faire réfléchir les apprenants sur un thème donné ;
- mesurer les connaissances des apprenants face à un thème donné ;
- permettre à l'apprenant de prendre confiance ;
- positionner l'apprenant comme acteur de sa formation en lui permettant de faire le point sur les connaissances acquises et celles qui restent à acquérir ;
- mettre en œuvre une dynamique de groupe en faisant s'additionner les interventions de chacun.

<u>Déroulement</u>:

Activité de découverte	Activité d'apprentissage	е	Activité d'application
Le formate	ur		L'apprenant
- pose la (ou les) question (s).		- écout	е.
 - obtient toutes les réponses; - si nécessaire, repose ou reformule - exploite les réponses. 	e la (ou les) question(s) ;	- écout	e, répond et énonce des idées.
- synthétise si besoin, les idées exprésultat attendu de l'action de seco	•	- écout	e.
Fait émerger l'objectif de l'action de découverte - fait l'enchaînement avec l'activité	_		

La Démonstration Commentée Justifiée Interactive Participative (DCJIP)

Activité de découverte et d'apprentissage

Lors de la MSAS mise en œuvre en début de séquence, le formateur questionne le groupe sur la conduite à tenir. Il fait progresser les apprenants dans leurs réflexions en s'appuyant sur les éléments qui émergent des réponses. La méthode interrogative associée à une MSAS, aide l'apprenant à résoudre une problématique de situation, en référence à ses propres représentations ou savoirs antérieurs, dans un premier temps, pour ensuite s'appuyer sur les savoirs des autres.

L'interactivité au travers du questionnement donne à tout le groupe la possibilité de mobiliser ensemble ses connaissances afin d'aboutir à une réponse commune. Le formateur valide la proposition et sollicite l'apprenant pour montrer ou réaliser les actions de la conduite à tenir et/ou les gestes de secours qui sont évoqués. Le formateur rectifie si nécessaire, commente, justifie conformément aux Recommandations PSC1. La succession des questions participe à construire les savoirs nouveaux.

Intérêts :

- positionner l'apprenant comme acteur de sa formation en lui permettant de faire le point sur les connaissances acquises et celles qui restent à acquérir ;
- permettre un lancement rapide de l'activité ;
- faire découvrir et réfléchir les apprenants face à une nouvelle situation :
- favoriser la confrontation des idées :
- mesurer les savoirs, (savoirs théoriques, savoirs procéduraux, savoir-faire procéduraux, savoir-faire expérientiels, savoir-faire sociaux, savoirs cognitifs) des apprenants face à une situation donnée afin de procurer au formateur une base de travail pour adapter son questionnement;
- mettre en œuvre une dynamique de groupe en faisant s'additionner les interventions de chacun en invitant les apprenants à agir concrètement si nécessaire, suite à une proposition validée :
- favoriser la dynamique de l'apport de connaissances participatif et collaboratif.

Déroulement :

Le formateur	L'apprenant
 Le formateur prépare la mise en situation d'accident simulé. Il peut demander aux apprenants de se retourner; Prépare rapidement une mise en scène, simple, précise, adaptée au public, sans danger réel pour l'apprenant; Précise aux apprenants qu'une fois face à la situation, ils devront observer la scène quelques secondes en silence. 	- se retourne (ou pas) ; - écoute en silence.
 Demande aux apprenants d'observer la mise en scène préparée; Cherche à mobiliser les différents niveaux de savoirs des apprenants en les questionnant et en exploitant leurs réponses; Questionne le groupe conformément à la conduite à tenir attendue. Exemple de questions: Décrivez-moi la situation? Y a-t-il un ou des danger(s)? Qui est exposé? Quel(s) est, (sont) le(s) risque(s) associé(s)? Pouvez-vous agir sur le danger? Quelles sont les causes? Quels sont les signes de la détresse? Que proposez-vous? Invite l'apprenant qui a fait une proposition validée par le groupe et vous-même à agir. Le formateur justifie le geste en indiquant « le quand », « le comment » et « le pourquoi » en centrant les justifications sur les points clefs de ces gestes. Poursuit le questionnement au fur et à mesure de l'avancée de la conduite à tenir, fait émerger les points clés. Dans le cas d'un enchainement (brûlure, hémorragie), la même MSAS « adaptée » peut être réutilisée à la fin de la CAT. 	- se retourne (ou pas) et observe en silence; - participe en donnant des réponses, en questionnant, en faisant des propositions, en agissant un à un avec l'accord du formateur; - une fois une action effectuée, réintègre le groupe (si possible) et participe de nouveau à la réflexion et à la construction des savoirs.
- Si besoin, le formateur peut montrer l'action de secours à vitesse réelle de façon à recontextualiser la conduite à tenir.	- regarde et écoute.
 Synthétise en faisant émerger l'objectif de l'action de secours ainsi que les points clés. Introduit une question sur la prévention si la MSAS s'y prête. Fait l'enchaînement avec l'activité qui suit. 	- répond ; - écoute.

L'Exposé Interactif (EI)

Activité de découverte et d'apprentissage

L'exposé interactif est une technique pédagogique d'activité de découverte et d'apprentissage qui permet aux apprenants d'acquérir un ou plusieurs nouveau(x) savoir(s). Il est utilisé lorsqu'il porte sur un contenu à dominante de savoir théorique. Vue la part prédominante de « savoir-pratique » dans la formation PSC1, cette technique est donc à utiliser avec parcimonie et n'est donc pas à privilégier.

Il doit être construit par le formateur à partir du référentiel national de compétences de sécurité civile relatif au PSC1 et de ce présent référentiel. Il doit être adapté aux apprenants de la formation (ex : vocabulaire...).

Intérêts:

- explorer les connaissances des apprenants sur un thème donné ;
- positionner l'apprenant comme acteur de sa formation en lui permettant de faire le point sur les connaissances acquises et celles qui lui restent à acquérir en lui permettant de s'exprimer;
- réaliser un apport de connaissances participatif et collaboratif sur un thème donné en utilisant l'interactivité;
- dynamiser l'apport de connaissances par la pratique de l'interactivité.

Déroulement :

Le formateur	L'apprenant
 - énonce l'objectif ou la compétence attendue le cas échéant. - présente le plan de l'exposé qui se déroule en plusieurs parties. Chaque partie de l'exposé est centrée sur une question « clé ». Les questions « clés » sont préalablement préparées. Elles sont ciblées et centrées sur le résultat attendu. 	- écoute.
 - lance la discussion à partir de la première question « clé » permettant aux apprenants d'exprimer les connaissances qu'ils ont sur le sujet. - poursuit le questionnement pour faire développer les idées émises ; - valide les connaissances conformes et rectifie les connaissances erronées ; 	- écoute, énonce des idées et les développe.
 complète et synthétise les connaissances à l'aide d'outils pédagogiques si nécessaire. effectue le même déroulement pour les autres questions « clé » en revenant vers le plan à chaque changement de partie. 	- écoute.
- effectue une synthèse.	- écoute.

La Démonstration Pratique

Activité d'apprentissage

La démonstration pratique est une technique d'activité d'apprentissage destinée à montrer une conduite à tenir avec un ou des geste(s) à réaliser. Elle est construite à partir du référentiel national de compétences de sécurité civile relatif au PSC1, de ce présent référentiel et d'une MSAS sauf pour la DCJIM.

<u>Intérêts</u>:

- permettre aux apprenants d'acquérir le « savoir-être » lors de mises en situation d'accident simulé;
- permettre aux apprenants d'acquérir un ou plusieurs nouveau(x) savoir(s) ;
- identifier les étapes de la conduite à tenir, identifier le(s) nouveau(s) geste(s) (savoir) ;
- compléter des connaissances des apprenants sur un sujet donné ;
- favoriser la participation du groupe.

<u>Déroulement</u>:

Le formateur	L'apprenant
Démonstration en Temps Réel (DTR) - réalise sans commentaire, toute la conduite à tenir face à une détresse abordée.	- observe et écoute en silence.
Démonstration en Temps Réel Participative (DTRP) - présente et réalise toute la conduite à tenir ainsi que les gestes en faisant participer un ou les apprenant(s) volontaire(s) comme sauveteur(s) intervenant(s) avec le formateur qui guide l'apprenant et dirige toute la conduite à tenir.	- observe, écoute et participe (volontaire) à l'action de secours dirigée par le formateur « comme si c'était dans la vraie vie ».
Démonstration Commentée Justifiée Interactive (DCJI) - demande aux apprenants d'identifier les principales étapes de la conduite à tenir si précédée d'une DTR/DTRP. L'interactivité se porte sur les éléments déjà acquis par les apprenants montre lentement le ou les geste(s) de secours nouveau(x) en indiquant « le quand », « le comment » et « le pourquoi » en centrant les justifications sur les points clefs de ces gestes.	indique la conduite à tenir réalisée ;peut interroger le formateur.
Reformulation (si besoin en fonction du public) - refait le ou les geste(s) guidé par un ou des participant(s) et répond aux questions.	- guide le formateur et peut l'interroger.
Démonstration Commentée Justifiée Interactive en Miroir (DCJIM) - demande aux apprenants d'identifier les principales étapes de la conduite à tenir si précédée d'une DTR/DTRP. - montre lentement le ou les geste(s) de secours nouveau(x) (ou nouvelle conduite à tenir) tout en demandant aux apprenants de les effectuer en même temps que lui. Indique « le quand », « le comment » et « le pourquoi » en centrant les justifications sur les points clefs de ces gestes. - évalue l'apprenant dans la réalisation du ou des geste(s) attendu(s).	 indique la conduite à tenir réalisée; écoute, peut interroger le formateur; en binôme ou trinôme, réalise les gestes en même temps que le formateur (technique en miroir); passe successivement comme sauveteur, victime, observateur.

L'Atelier Pratique du Geste (APG ou APGM)

Activité d'apprentissage

L'atelier pratique du geste est une technique d'activité d'apprentissage qui permet aux apprenants de mettre en œuvre ce qui vient de leur être démontré, commenté, justifié. Le formateur organise l'espace de travail, constitue les binômes ou trinômes en tenant compte du ou des gestes à réaliser, du matériel disponible, de son aisance, du temps alloué, de l'autonomie des apprenants. Chaque apprenant doit faire et refaire le(s) geste(s) et la conduite à tenir. Elle doit être réalisée au moins une fois de façon complète dans chaque partie. L'apprenant s'entraîne en tant que sauveteur, participe en tant que victime ou observateur à l'apprentissage des autres apprenants.

Intérêts:

- permettre aux apprenants d'acquérir un ou plusieurs savoirs faire ;
- montrer que l'apprenant est capable de réaliser les gestes de secours et l'ensemble de la conduite à tenir ;
- favoriser la participation du groupe.

Déroulement :

Le formateur	L'apprenant
Atelier pratique du geste (APG) - constitue des binômes (sauveteur/victime) ou des trinômes (sauveteur/victime/observateur ou témoin); - demande aux apprenants de faire le(s) nouveau(x) geste(s), puis au moins une fois l'ensemble de la conduite à tenir de la partie : évalue l'apprenant dans sa maitrise du ou des geste(s) attendu(s) et de la conduite à tenir.	 écoute ; joue successivement les différents rôles.
Atelier pratique du geste en miroir (APGM) - constitue des binômes (sauveteur/victime); - réalise 2 ou 3 fois (selon le nombre d'apprenants et la présence d'un assistant de formation) le(s) nouveau(x) geste(s) tout en demandant aux apprenants de l'effectuer en même temps que lui; - demande aux apprenants de faire l'ensemble de la conduite à tenir (en miroir ou non au choix du formateur); - évalue l'apprenant dans sa maîtrise du ou des geste(s) attendu(s) et de la conduite à tenir.	- en binôme ou en trinôme, réalise les gestes en même temps que le formateur. Passe successivement comme sauveteur/victime/témoin ; - refait ensuite l'ensemble de la conduite à tenir.

Le Cas Concret (CC)

Activité d'application

La technique pédagogique du Cas Concret permet aux apprenants de restituer leurs savoirs dans le cadre d'une situation d'accident simulé. C'est l'occasion pour l'apprenant, seul ou avec un témoin, de mettre en œuvre les procédures et les gestes appris dans une situation la plus proche possible de la réalité. Elle permet de mesurer sa capacité de transfert de connaissances dans une situation complexe différente de celle de l'apprentissage. À ce titre, la mise en œuvre des Cas Concrets va non seulement permettre au formateur d'assurer une évaluation formative du participant/sauveteur mais aussi de tous les apprenants et vérifier ainsi l'acquisition des compétences.

Le Cas Concret est situé à l'issue d'une partie. Des cas concrets supplémentaires peuvent être ajoutés en fin de formation. Le formateur veille à présenter un maximum de situations d'accidents simulés adaptées aux environnements dans lesquels évolue son public d'apprenants : scolaire, domestique, urbain ou rural, activités de loisirs, fêtes...

La situation doit rester simple, crédible, rapide à mettre en œuvre, adaptée au public et à la compétence évaluée. Elle ne doit comporter qu'une seule victime présentant une seule détresse non évolutive durant le Cas Concret. La durée totale estimée – lancement, gestion de l'action de secours, analyse et synthèse – ne doit au mieux pas excéder 10 minutes. L'analyse ne traite que de la mise en situation d'accident simulé jouée.

Le formateur doit veiller également à systématiser la mise en place de dangers simulés, de nature différente : électrique, mécanique, incendie, chimique, biologique... afin de permettre à l'apprenant d'analyser de nouvelles situations dangereuses et d'assurer une protection adaptée. Bien sûr, la variété des dangers proposés contribue à la richesse et à la qualité de la formation.

De même, les mises en situation tiendront compte de la grande diversité des lieux possibles rencontrés par le public d'apprenants : établissement scolaire, domicile, rue, magasin, salle des fêtes, camping, voyage scolaire en France ou à l'étranger... Autant de lieux, autant de possibilités d'appeler les secours adaptés : protocole d'urgence, service de sécurité interne, alerte directe...

Afin d'uniformiser les formations PSC 1 au sein de l'Éducation nationale, une fiche type de Cas Concrets (FCC : Fiche Cas Concret) a été définie. Elle comporte les éléments suivants :

- date de participation au Cas Concret ;
- > nom et prénom du participant évalué ;
- nom du formateur évaluateur ;
- l'intitulé de la séquence ;
- la compétence attendue lors du Cas Concret ;
- le scénario du Cas Concret : lieu de l'évènement, description de la MSAS ;
- l'organisation du cas : consignes aux acteurs de la scène (victime, témoin, sauveteur), matériel ;
- consignes possibles du SAMU en lien avec le cas proposé ;
- > service(s)de secours éventuellement déclenché(s) selon l'état de la victime ;
- tableau d'aide à l'évaluation formative : des critères, grille, remarques ;
- axe(s) d'amélioration proposé(s) ;
- question éventuelle sur la prévention ;
- rappel des points clés.

Un modèle de fiche Cas Concret est remis sous forme d'annexe aux formateurs. Le formateur peut adapter les Cas Concrets en fonction du public et du matériel à disposition. Par contre, il est important de rappeler que les recommandations du SAMU sont celles adaptées au cas (lieu – signes – conduite à tenir attendue).

L'évaluation formative effectuée auprès du groupe d'apprenants lors du Cas Concret permet de suivre la progression pédagogique vis-à-vis du niveau d'atteinte de l'objectif concerné.

Intérêts :

- permettre aux apprenants d'acquérir le « savoir-être » lors de mises en situation d'accident simulé;
- évaluer l'attitude de l'apprenant en tant que sauveteur : reconnaissance de la détresse, réalisation de la conduite à tenir incluant les gestes de secours ;
- permettre à l'apprenant de savoir qu'il est en capacité de mener une action de secours adaptée;
- évaluer le niveau d'acquisition des autres apprenants au travers de leurs réponses.

<u>Déroulement</u>:

Le formateur	L'apprenant
Lancement :	<u> Ε αρρισπαπι</u>
 présente à l'ensemble du groupe l'environnement (lieu) dans lequel le sauveteur va évoluer ainsi que le statut des personnages (élèves, parents, voisins, amis); désigne un sauveteur; désigne la victime et le témoin éventuel avant ou non d'isoler le sauveteur du groupe; recrée la situation d'accident simulé; donne les consignes à la victime, au témoin éventuel et au public, maquille si nécessaire. 	- écoute les consignes s'il est sauveteur, victime ou témoin ; - les autres apprenants écoutent et observent.
Gestion de l'action de secours : - Signale au sauveteur son entrée en jeu dans la situation ; - reste observateur et n'intervient qu'en cas de nécessité (danger réel des apprenants, blocage du sauveteur) tout en évaluant l'action de l'apprenant « sauveteur » ; - répond à l'alerte ; - interrompt le Cas Concret à la fin de l'action attendue du sauveteur : matérialise l'arrivée des secours.	- respecte les consignes s'il est victime ou témoin ; - réalise toute la conduite à tenir s'il est sauveteur en tenant compte de l'environnement dans lequel il évolue et de la détresse à laquelle il est confronté ; - les autres apprenants écoutent et observent.
Analyse: - donne la parole au sauveteur : fait retrouver l'objectif de l'action de secours, demande son impression générale; - questionne la victime, le témoin éventuel et l'ensemble du groupe (impression générale); - fait relever et valorise les points réussis; - fait repérer les axes d'amélioration ou erreurs et en recherche les causes; - fait apporter ou apporte des solutions conformes et concrètes; - fait refaire le geste et la conduite à tenir si nécessaire; - fait ressortir les points clés si nécessaire; - informe l'apprenant « sauveteur » de sa capacité à mener une action de secours adaptée; - pose une question de prévention sur le cas réalisé dans la mesure du possible en restant crédible.	- analyse sa prestation avec le formateur et les autres apprenants.
Synthèse et conclusion : - synthétise les observations, répond aux différentes questions ; - clôture par les points clés.	- écoute, questionne et répond.

SCÉNARIOS PÉDAGOGIQUES

Dans le présent référentiel interne de formation, le formateur dispose d'un choix de quatre familles de scénarios pédagogiques possibles qui vont lui permettre de mener de manière conforme et efficace son animation pédagogique en PSC 1.

- Les scénarios 1 et 1 bis de 5 heures 30 minimum en tout présentiel pour les titulaires d'un GQS de moins de deux années scolaires;
- Les scénarios 2 et 2bis de 7 heures minimum en tout présentiel;
- Le scénario 3 de 10 heures minimum en tout présentiel pour les publics à besoins éducatifs particuliers;
- Le scénario 4 de 5 heures 30 en « tout présentiel » pour les apprenants ayant suivi une formation en e-learning de 2 heures durant l'année scolaire en cours.

Action citoyenne

- Élèves à partir de 10 ans et personnels de l'éducation nationale - 1 formateur pour 10 apprenants maximum en présentiel

Compétence du citoyen sauveteur :

A la fin de la formation, l'apprenant doit être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. Il doit être capable :

- d'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes en présence des dangers environnants ;
- d'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté :
- de réaliser immédiatement les premiers gestes des secours face à une personne :
 - ✓ victime d'un traumatisme.
 - ✓ victime d'une obstruction aiguë des voies aériennes par un corps étranger ;
 - √ victime d'un saignement abondant ;
 - ✓ victime d'une plaie ou d'une brûlure ;
 - √ victime d'un malaise ;
 - ✓ victime inconsciente qui respire ;
 - √ victime en arrêt cardiaque ;

2019-1: 5h30 minimum en tout présentiel pour des apprenants avec GQS de moins de 2 années scolaires; Scénario pédagogique

2019-2 et 2bis : 7 heures minimum en tout présentiel

Scénario pédagogique

- Scénario pédagogique 2019-3 – public à besoins éducatifs particuliers : 10 heures minimum en tout présentiel
- Scénario pédagogique 2019-4 : 2h e-learning + 5h30 minimum en présentiel

RAPPEL

MODALITÉS ET

DURÉE TOTALE

Cinq scénarios pédagogiques sont proposés au formateur. Les volumes horaires de chaque partie de la formation sont mentionnés à titre indicatif.

Le formateur passe à la séquence suivante lorsque la compétence attendue est acquise. De ce fait, en fonction du niveau des apprenants, la durée de chaque partie peut être soit augmentée, soit diminuée.

Le formateur doit tout mettre en œuvre afin de permettre au groupe d'apprenants d'être en mesure d'analyser une situation d'accident et d'agir en conséquence.

Le formateur adapte les techniques pédagogiques proposées en fonction de son aisance, du groupe d'apprenants et du matériel à disposition.

Toutes les parties et sous-parties doivent être traitées.

ÉVALUATION FORMATIVE, SOMMATIVE à visée CERTIFICATIVE

Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse, Direction générale de l'enseignement scolaire

Annexe : Les compétences attendues

Les	compétences attendues	Scénario pédagogique
A1	Le sauveteur identifie le signal d'alerte, et indique les principales mesures de protection à prendre.	1.1
B1	Face à un danger contrôlable, le sauveteur supprime ou d'écarte le danger de façon permanente pour assurer sa protection, celle de la victime et celle des autres personnes	2.1
B2	Face à un danger non contrôlable ou persistant, le sauveteur indique pourquoi et comment réaliser un dégagement d'urgence d'une victime de la zone dangereuse.	3.1
ВЗ	Face à une attaque terroriste ou une situation de violence, le sauveteur applique les consignes nationales	3.2
C1	Le sauveteur assure la transmission de l'alerte au service le plus adapté.	2.2
D1	Le sauveteur reconnait les signes d'une obstruction partielle des voies aériennes et adopte la bonne conduite à tenir devant une victime qui présente cette détresse.	4.1
D2	Le sauveteur réaliser l'enchaînement des techniques de désobstruction des voies aériennes devant une victime adulte ou un grand enfant présentant une obstruction grave.	4.2
D3	Le sauveteur réalise l'enchaînement des techniques de désobstruction des voies aériennes chez la victime qui peut tenir sur la cuisse du sauveteur ou la victime qui tenir sur l'avant-bras du sauveteur (petit enfant et nourrisson) présentant une obstruction grave	4.3
E1	Le sauveteur réalise une compression locale de l'endroit qui saigne abondamment afin d'arrêter le saignement.	5.1
E2	Le sauveteur réalise une compression à distance de l'endroit qui saigne abondamment afin d'arrêter le saignement.	5.1
E3	Le sauveteur effectue le choix de la conduite à tenir attendue afin d'éviter une aggravation devant un saignement du nez ou une victime qui vomit ou crache du sang.	5.2
F1	Face à une victime qui présente une plaie, le sauveteur reconnait la gravité de celle-ci et l'installe en position d'attente.	6.1
F2	Face à une plaie simple, le sauveteur agit et conseille avec discernement.	6.2
G1	Le sauveteur arrose à l'eau une brûlure venant de se produire, identifie sa gravité et recourt à un avis médical si nécessaire.	7.1
G2	Le sauveteur agit face à une personne, victime d'une brûlure par projection de produits chimiques sur les vêtements, la peau ou l'œil, par ingestion d'un produit chimique, par électrisation, par inhalation.	7.2
H1	Le sauveteur évite toute mobilisation d'une personne victime d'un traumatisme au niveau de la tête, du thorax, de l'abdomen, de la colonne vertébrale ou des membres, jusqu'à l'arrivée des secours.	2.3
l1	Le sauveteur reconnait les différents signes d'un malaise, identifie ce malaise et agit en conséquence.	8.1
J1	Le sauveteur, face à une victime qui a perdu connaissance qui respire, maintient ses voies aériennes libres, en attendant les secours.	0.4
J2	Le sauveteur, après avoir reconnu l'inconscience chez un nourrisson, maintient la liberté des voies aériennes de celui-ci.	9.1
K1	Le sauveteur met en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire, avec ou sans un	10.1.1
	défibrillateur automatisé externe, chez un adulte qui a perdu connaissance et qui ne respire plus.	ou 10.2.1
K2	Le sauveteur met en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire (RCP), avec ou sans un défibrillateur automatisé externe (DAE), chez un enfant ou un nourrisson qui a perdu connaissance et qui ne respire plus.	10.1.1 10.2.2

Les compétences attendues à acquérir par l'apprenant lors de la formation PSC1 sont référencées par la nomenclature A1, B1...K2. Elles ont une numérotation spécifique aux différentes progressions possibles des scénarios pédagogiques.

A	and the second	0	0
Annexe	: Fiche	« Cas	Concret »

FCC n°	INTITULÉ de la séquence					
Compétence(s) atter	ndue(s)					
L'apprenant sera capa	able de réaliser					
♣ Scénario du cas						
Lieu de l'événement	<i></i>					
Description de la MS						
	 -					
• • • • •						
Organisation du cas Consignes aux actor						
Consignes aux acteu Victime :	urs de la scelle					
Témoin (si néc	essaire) :					
Sauveteur :	,					
Matériel disponible						
Consignes possibles	s du SAMU :					
Service de secours e	éventuellement déclenché selon l'état de la	victi	<u>me</u> :			
A: Acquis.						
B : Acquis malgré quelques er	reurs sans incidence pour la victime.					
B : Acquis malgré quelques er C : Non acquis car des erreurs	reurs sans incidence pour la victime. s avec des incidences pour la victime.					
B : Acquis malgré quelques er						
 B : Acquis malgré quelques er C : Non acquis car des erreurs D : Non acquis. Critères d'évaluation de l'act	s avec des incidences pour la victime.		R	<u> </u>	<u> </u>	Pomarqu
B : Acquis malgré quelques er C : Non acquis car des erreurs D : Non acquis. Critères d'évaluation de l'act est-ce que l'apprenant :	s avec des incidences pour la victime.	Α	В	С	D	Remarqu
B : Acquis malgré quelques er C : Non acquis car des erreurs D : Non acquis. Critères d'évaluation de l'act Est-ce que l'apprenant : Analyse la situation	s avec des incidences pour la victime.	A	В	С	D	Remarqu
B : Acquis malgré quelques er C : Non acquis car des erreurs D : Non acquis. Critères d'évaluation de l'act Est-ce que l'apprenant : Analyse la situation Protège	s avec des incidences pour la victime.	Α	В	С	D	Remarqu
B : Acquis malgré quelques er C : Non acquis car des erreurs D : Non acquis. Critères d'évaluation de l'act Est-ce que l'apprenant : Analyse la situation Protège Réalise ou fait réaliser imméd	s avec des incidences pour la victime.	A	В	С	D	Remarqu
B : Acquis malgré quelques er C : Non acquis car des erreurs D : Non acquis. Critères d'évaluation de l'act Est-ce que l'apprenant : Analyse la situation Protège Réalise ou fait réaliser immédia une victime :	s avec des incidences pour la victime. ion spécifique attendue.	Α	В	С	D	Remarqu
B : Acquis malgré quelques er C : Non acquis car des erreurs D : Non acquis. Critères d'évaluation de l'act est-ce que l'apprenant : Analyse la situation Protège Réalise ou fait réaliser immédia une victime :	s avec des incidences pour la victime. ion spécifique attendue.	A	В	С	D	Remarqu
B : Acquis malgré quelques er C : Non acquis car des erreurs D : Non acquis. Critères d'évaluation de l'actest-ce que l'apprenant : Analyse la situation Protège Réalise ou fait réaliser immédia une victime :	s avec des incidences pour la victime. ion spécifique attendue.	A	В	С	D	Remarqu
B : Acquis malgré quelques er C : Non acquis car des erreurs D : Non acquis. Critères d'évaluation de l'actest-ce que l'apprenant : Analyse la situation Protège Réalise ou fait réaliser immédia une victime :	ion spécifique attendue.	A	В	С	D	Remarqu
B : Acquis malgré quelques er C : Non acquis car des erreurs D : Non acquis. Critères d'évaluation de l'actest-ce que l'apprenant : Analyse la situation Protège Réalise ou fait réaliser immédia une victime :	ion spécifique attendue.	A	В	С	D	Remarqu
B : Acquis malgré quelques er C : Non acquis car des erreurs D : Non acquis. Critères d'évaluation de l'act Est-ce que l'apprenant : Analyse la situation Protège	ion spécifique attendue.	A	В	С	D	Remarqu
B : Acquis malgré quelques er C : Non acquis car des erreurs D : Non acquis. Critères d'évaluation de l'act Est-ce que l'apprenant : Analyse la situation Protège Réalise ou fait réaliser immédà une victime :	ion spécifique attendue. diatement les premiers gestes adaptés face ours usqu'à l'arrivée des secours (si nécessaire)					Remarqu
B : Acquis malgré quelques er C : Non acquis car des erreurs D : Non acquis. Critères d'évaluation de l'act Est-ce que l'apprenant : Analyse la situation Protège Réalise ou fait réaliser immédà une victime :	ion spécifique attendue. diatement les premiers gestes adaptés face ours usqu'à l'arrivée des secours (si nécessaire)		B		D	Remarqu
B : Acquis malgré quelques er C : Non acquis car des erreurs D : Non acquis. Critères d'évaluation de l'act Est-ce que l'apprenant : Analyse la situation Protège Réalise ou fait réaliser immédà une victime :	ion spécifique attendue. diatement les premiers gestes adaptés face ours usqu'à l'arrivée des secours (si nécessaire)					Remarqu
B : Acquis malgré quelques er C : Non acquis car des erreurs D : Non acquis. Critères d'évaluation de l'act Est-ce que l'apprenant : Analyse la situation Protège Réalise ou fait réaliser imméré une victime : Alerte ou fait alerter les seco Surveille l'état de la victime j	ion spécifique attendue. diatement les premiers gestes adaptés face ours usqu'à l'arrivée des secours (si nécessaire)					Remarqu
B : Acquis malgré quelques er C : Non acquis car des erreurs D : Non acquis. Critères d'évaluation de l'actest-ce que l'apprenant : Analyse la situation Protège Réalise ou fait réaliser imméda une victime : Alerte ou fait alerter les seco Surveille l'état de la victime j liveau d'atteinte de la compé Axe(s) d'amélioration :	ion spécifique attendue. diatement les premiers gestes adaptés face ours usqu'à l'arrivée des secours (si nécessaire)					Remarqu

Annexe: Matériel nécessaire à une formation PSC 1

Cette liste servira de base pour indiquer le matériel minimum indispensable pour une formation avec 10 participants, mais n'est pas limitative.

Matériel logistique

- une salle adaptée pour l'ensemble de la formation, chauffée (en hiver) ;
- 12 chaises, des tables ;
- possibilité de l'obscurcir en cas de projection ;
- tableau ou mur blanc pour projection ;
- tableau ou/et tableau papier avec marqueurs adaptés;
- proximité des sanitaires, d'un point d'eau (lavage des mains, nettoyer des plaies..., arroser les brûlures...).

Matériel pédagogique minimum

- les recommandations de la DGSCGC, relatives à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 »;
- les référentiels internes de formation et de certification de l'Éducation nationale, relatifs à l'unité d'enseignement PSC1;
- des fiches individuelles de suivi et de certification ;
- des fiches de Cas Concrets avec leurs fiches d'évaluation ;
- des attestations de réussite ou de présence (dans l'attente de l'obtention du certificat de compétences PSC1);
- 1 mannequin "adulte", 1 mannequin "enfant" et 1 mannequin "nourrisson" permettant de contrôler la conformité des gestes techniques conformément aux recommandations de la DGSCGC avec peaux de visage individuelles pour chaque mannequin et chaque participant ou des écrans faciaux protecteurs individuels :
- matériel de désinfection et d'entretien et des voies aériennes de rechange ;
- 1 défibrillateur de démonstration « pédagogique » avec les accessoires ;
- 1 maquette de tête ;
- * trousse de maquillage avec flacons de sang, plasto-nat, fard de couleur, effets cloques et sueurs, fausses plaies, démaquillant, pinceaux, éponges, ...
- Si sol fragile ou difficilement lessivable, prévoir 1 bâche plastique translucide (simulations avec du sang)
 + 1 rouleau d'adhésif grand format pour coller au sol la bâche;
- rousse de secours pour gérer : plaie simple, plaie hémorragique, brûlure simple ;
- matériel pour pansement compressif et garrot ;
- chiffons, papier absorbant;
- matérialisation :
 - petit matériel sécurisé pour la mise en scène des situations (faux couteau, vêtements usagés, ...);
 - banque de données de photos à projeter soit de lieux pour les mises en situation d'accident simulé, soit d'aide à la justification ;
 - matériel de projection et matériel audio (SNA) ;

Matériel pédagogique complémentaire

Pictogrammes, planches illustrées, classeur de formation du formateur PSC1, clé USB ou CD-Rom de formation, plateforme de formation, mannequins et DAE supplémentaire.

r une protection buccale pour informer les stagiaires de l'existence du dispositif dans le commerce.

Annexe: Fiche individuelle de suivi et de certification PSC 1

Nom et prénom du participant :								
Classe ou fonction :								
Date de naissance :								
Lieu de naissance : (ville /département /pays)								
Session du auLieu :								
PARTIE	PRÉSENCE FAIRE REA (oui/non)¹ DES GEST (oui/non)¹		CAS CONCRET EN TANT QUE SAUVETEUR (oui/non) ¹					
ALERTE ET PROTECTION DES POPULATIONS								
PROTECTION								
ALERTE								
TRAUMATISME								
PROTECTION (dégagement d'urgence et attaque terroriste)								
OBSTRUCTION AIGUË DES VOIES AERIENNES PAR UN CORPS ETRANGERS								
HEMORRAGIES								
PLAIES								
BRÛLURES								
MALAISE								
PERTE DE CONNAISSANCE								
ARRET CARDIAQUE								
CRITÈRES DE CERTIFICATION DES COMPÉTEN	ICES PSC1							
L'apprenant a participé à toutes les phases de la fo	Oui ³	Non ³						
L'apprenant a réalisé ou fait réaliser tous les geste phases d'apprentissage pratique	Oui ³	Non ³						
L'apprenant a participé une fois au moins, comme s	Oui ³	Non ³						
LE CERTIFICAT DE COMPÉTENCES EST DÉLIV	OUI ³	NON ³						
Signature de l'apprenant Nom, prénom et signature du formateur								
Date	Date							

¹ Indiquer dans la case non grisée du tableau pour la partie concernée Oui ou Non.
² Les cases grisées correspondent aux parties ne nécessitant pas d'atelier pratique du geste.
³ Rayer la mention inutile Oui ou Non.

Annexe: Modèle de procès-verbal - PSC 1

PROCÈS-VERBAL DE FORMATION EN PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1

Liberiá - Égalitá - Fraternitá RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Lieu de la formation :

Formateur(rice):

Date(s) de la formation :

Nom et Prénom :			Adresse administrative :						
N°	Nom et Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance (Ville, dépt. ou pays si né(e) à l'étranger)	A participé à toutes les phases de la formation	A réalisé ou fait réaliser tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique	A participé une fois au moins comme sauveteur à une activité d'application (Cas Concret)	Validation	Date	N° de certificat
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Date et cachet de l'établissement :

Signature du chef de l'établissement :

Annexe: Modèle certificat de compétences - PSC 1





CERTIFICAT DE COMPETENCES DE CITOYEN DE SECURITE CIVILE – PSC 1

Vu le décret n° 91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ;

Vu l'arrêté du 2 septembre 2013 portant habilitation de la direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'éducation nationale pour les formations aux premiers secours ;

Vu la décision d'agrément n° PSC1-1908 C19 délivrée en date du 19 août 2019 relative aux référentiels internes de formation et de certification à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ;

Vu le procès-verbal de formation «Référence_PV», établi en date du «Date_PV» ;

Le recteur de l'académie de [Nom de l'académie],

déclarant que «Prénom» «NOM», «né ou née» le «Date de naissance» à «Lieu de naissance (DPT)», remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié susvisé,

délivre à **«Prénom» «NOM»** le présent certificat de compétences.

Fait à [Ville], le «Date édition»

[Le Recteur de l'académie de [Nom de l'académie]

PSC 1 - [nom de l'académie] - n° «Année»/«Numéro Certificat» Il ne sera pas délivré de duplicata du présent certificat

[Prénom NOM]

Annexe: Modèle d'attestation de formation continue - PSC 1



ATTESTATION DE FORMATION CONTINUE 2019

- Vu l'arrêté du 24 mai 2000 portant organisation de la formation continue dans le domaine des premiers secours;
- Vu l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié, fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif
 à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 »;
- Vu la décision d'agrément n° PSC1-1608 B 21 délivrée le 25 août 2016 relative aux référentiels internes de formation et de certification à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 »;
- Vu le procès-verbal de formation «Référence_PV», établi en date du «Date_PV»;

[Le/La qualité de l'autorité attestante] atteste que

«M. ou Mme» «Prénom» «NOM», «né ou née» le «Date de naissance» à «Lieu de naissance (DPT)»

- a suivi une session de formation continue relative à l'unité d'enseignement :
 - « prévention et secours civiques de niveau 1» (PSC 1);

qui s'est déroulée du «Date début formation» au «Date fin formation» à «Lieu formation (DPT)».

En foi de quoi, nous délivrons à l'intéressé la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à [Ville], le «Date édition»

[Attache de signature],

[Prénom NOM]

FC PSC 1 - [Nom de l'académie] - n° «Année»/«Numéro attestation»